

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024**

N°DCM-2024-001

OBJET :

PERSONNEL

Tableau des effectifs du personnel
au 1^{er} janvier 2024

Membres en exercice : 27
Membres présents : 22
Membres votants : 25

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-deux janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 16 janvier 2024, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DEFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. DUPUPET - M. JANNET - M. LEGRAS - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

Mme COUTURIER représentée par M. DI CARLO - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - Mme COLLOVRAY représentée par M. JANNET.

Absents : M. POCHON - Mme D'ALMEIDA.

Madame Marion FETTET-RICHONNIER est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R.2313-3 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la loi n°84-53, en date du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 3 et 34 ;

Vu la loi n°2012-347, en date du 12 mars 2012, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (25 voix pour),

ADOPTE le tableau général des emplois de la collectivité au 1^{er} janvier 2024, ci-annexé.

... / ...

Filière	Catégorie	Cadre d'emploi	Grades	Quotité de temps de travail	Nombre d'agents
EMPLOIS DE DIRECTION	A	Emploi fonctionnel	Directeur général des Services	35.00	1
TOTAL EMPLOIS DE DIRECTION:					1
ADMINISTRATIVE	A	Attaché	Attaché	35.00	1
	B	ECHELLE B1	Rédacteur	35.00	1
	C	ECHELLE C3	Adjoint administratif principal de 1ère classe	35.00	2
		ECHELLE C2	Adjoint administratif principal de 2ème classe	35.00	2
		ECHELLE C1	Adjoint administratif	35.00	6
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE:					12
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique	Directeur Ecole Municipale de Musique	20/20	1
	A	Professeur territorial d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique hors classe (Trompette)	8.25/16	1
	B	ECHELLE B3	Assistant enseignement artistique principal 1ère classe (Eveil musical)	15/20	4
			Assistant enseignement artistique principal 1ère classe (Flûte)	12.5/20	
		Assistant enseignement artistique principal 1ère classe (Piano)	16/20	1	
		Assistant enseignement artistique principal 1ère classe (Guitare)	15/20		
		ECHELLE B2	Assistant enseignement artistique principal 2ème classe (Percussions)	5.45/20	1
		ECHELLE B1	Assistant enseignement artistique (Clarinette)	5/20	3
	Assistant enseignement artistique (Violon)		5.75/20		
	Assistant enseignement artistique (Saxophone)		5.75/20		
TOTAL ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE:					10
PATRIMOINE	B	ECHELLE B3	Assistant de conservation principal 1ère classe	35.00	1
	C	ECHELLE C2	Adjoint du patrimoine principale de 2ème classe	35.00	1
	C	ECHELLE C1	Adjoint du patrimoine	35.00	3
TOTAL PATRIMOINE:					5
SANITAIRE ET SOCIALE	C	ECHELLE C3	ATSEM principal 1ère classe	35.00	3
		ECHELLE C2	ATSEM principal 2ème classe	35.00	1
TOTAL FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE:					4
SECURITE	C	ECHELLE C2	Brigadier-chef principal	35.00	4
		ECHELLE C1	Adjoint technique territorial	35.00	2
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE:					6
TECHNIQUE	A	INGENIEUR	Ingénieur	35.00	1
	B	ECHELLE B1	Technicien	35.00	1
	C	Agents de maîtrise	Agent de maîtrise principal	35.00	3
			Agent de maîtrise	35.00	2
		ECHELLE C3	Adjoint technique principal 1ère classe	35.00	4
		ECHELLE C2	Adjoint technique principal 2ème classe	35.00	5
		ECHELLE C1	Adjoint technique	35.00	17
			Adjoint technique	30.00	
			Adjoint technique	24.00	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE:					33
TOTAL DE TOUTES LES FILIERES:					71

Ainsi délibéré le 22 janvier 2024

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification

Le : 26/01/24

Et dépôt en Préfecture

Le : 26/01/24

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.